DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 7 décembre 2023

ARRONDISSEMENT DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE L'An deux mil vingt-trois **le 7 décembre, à 14h30,** le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

22 Novembre 2023

Membres présents :

Date de la réunion :

<u>Titulaires</u>: Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Jean-Michel DEZELU, Michèle GAUTHIER, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Eric MARTELLIERE, Jean-Marc MORETTI, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

7 décembre 2023

Suppléants:

Gérard CHAUVEAU, suppléant de Catherine LHERITIER Anne-Marie THEVENET, suppléante de Thierry BENOIST

Pouvoirs:

Alain GOUTX a donné pouvoir à Gérard CHOPIN
Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU
François FROMET a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Michèle GAUTHIER
Karine MICHOT a donné pouvoir à Annick BARRE
Cécilia NAUCHE a donné pouvoir à Claire GRANGER
Vincent ROBIN a donné pouvoir à Jacques BOUVIER

N°38-2023

<u>Membres titulaires excusés</u>: Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Joël DEBUIGNE, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Alain GOUTX, Pascal HUGUET, Catherine LHERITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN,

Objet de la délibération:

Administration Générale – J Modification des membres représentants élus au Conseil (Médical – Formation Plénière

Jean-Marc MORETTI a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Éric MARTELLIÈRE, Président)

Le Président informe Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que par délibération n° 30.2022 du 19 mai 2022 ont été désignés les membres représentants élus des collectivités et des établissements publics affiliés pour siéger au Conseil Médical — formation plénière suite à la parution du décret n° 2022-350 du 11 mars 2022 modifiant en profondeur le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 et définissant pour la fonction publique territoriale la composition de la nouvelle instance, les modalités de désignation de ses membres ainsi que ses compétences et ses règles de fonctionnement.

Considérant que Madame Nicole JEANTHEAU, membre titulaire, a demandé à être désignée membre suppléante en lieu et place de membre titulaire, du courriel du 14 novembre 2023.

Accusé de réception en préfecture 041-284100070-20231212-38-2023-DE Date de télétransmission : 12/12/2023 Date de réception préfecture : 12/12/2023

Considérant que Madame Annick BARRE, membre suppléante, accepte d'être désignée membre titulaire en lieu et place de membre suppléante,

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

de désigner les membres élus suivants, des collectivités et établissements publics affiliés, pour siéger au Conseil Médical formation plénière :

Membres titulaires (2): **Gérard CHOPIN** Annick BARRE

Membres suppléants (4): Nicole JEANTHEAU Michèle GAUTHIER Alain GOUTX Christophe HENRY

d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

> Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor, Le 7 décembre 2023

> > FONCTION

Département de Loir-et-Cher

Le Président,

Publié ou notifié le : 12/12/2023

SEONCTION

Département

de Loir-et-Cher

ME CEN

Exécutoire le : 12/12/2023 Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de

l'acte

Le Présiden

EricMARTELLIERE

Eric MARTELLIERE